

Appel à candidature – Test agricole en maraichage



Le Test Agricole, c'est quoi ?

« Le test d'activité définit l'acte de développer une activité agricole de manière **responsable et autonome en grandeur réelle**, sur une **durée limitée** et dans un cadre **limitant la prise de risque**, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet. »

Le testeur assume la prise de décision et la réalisation de toutes les phases de production et commercialisation avec un accompagnement humain, technique et comptable.

Contexte du test agricole :

Ce test agricole s'insère dans un projet global de remise en activité d'une ancienne ferme et de son foncier sur le territoire du Pays Beaujolais – avec activité artistique, pédagogique, culturel, accueil de séminaires, activité agricole d'un point de vue pédagogique et botanique (participation à atelier du CRBA, création d'un jardin Vavilov).

Une partie du foncier est mis à disposition pour tester une activité de maraichage biologique, pour un ou plusieurs porteurs de projet avec une sensibilisation au projet collectif tout en étant autonome et indépendant dans sa production. Test agricole « tremplin » avec responsabilité dans la multiplication de semences pour le CRBA (prestation de service rémunéré).

MOYEN DE PRODUCTION

Lieu Test proposé :

Parcelle s sur Taponas à 17km de Villefranche sur Saône

- 1 parcelle de 1,7Ha.
- Futurs forages et système d'irrigation à disposition
- Accessibilité facile.
- Possibilité de poser des serres.
- Pas d'installation sur site à l'issue du test mais aide pour la recherche de foncier.

Bâtiment :

- Possibilité de stocker le matériel dans un bâtiment proche parcelle en location.

Production :

- Production en maraichage préconisée.
- Production Biologique obligatoire.
- Prestation pour la multiplication semence CRBA.

Matériel :

- Petit matériel à charge du porteur de projet
- Convention de partenariat pour le gros matériel avec des voisins agriculteurs. (location)
- Mutualisation entre les porteurs de projet.
- Investissement pour les serres à prévoir.

Commercialisation : à mettre en place

- Magasin de producteur
- Développer un marché bio avec d'autres agriculteurs.
- Paniers, vente sur le lieu collectif.

Logement :

Pas de logement sur la ferme mais possibilité de trouver des solutions sur la commune.

CONDITIONS du TEST

Statut :

- Contrat CAPE (Contrat d'appui au projet d'entreprise)- un an renouvelable deux fois.
- Hébergement par NATURA (coopérative d'activité)
- Numéro de siret pour la production et la commercialisation
- Statut permettant de garder son statut antérieur (demandeur d'emploi/ double activité/...)

Accompagnement :

- Un paysan tuteur à proximité
- Accompagnement du projet par l'ADDEAR 69 + partenaires – aide à la finalisation du projet.
- Accompagnement à la gestion/comptabilité par NATURA SCOP.

Une convention est signée entre chaque partie pour définir les termes du partenariat.

Préconisation/ Recommandation :

- Participation à la formation « En route vers le Test » de l'ADDEAR obligatoire.
- Site à construire dans sa globalité en concordance avec le projet global;
- Besoin d'un investissement de départ pour le petit matériel et les serres.

Profil du candidat :

- Etre motivé et motivant en étant capable de travailler de manière autonome, rigoureuse et organisée.
- S'avoir s'insérer dans un projet global avec entraide et mutualisation en étant force de proposition.
- Compétences techniques en production de légumes et multiplication de semences seraient vrai plus.

Date démarrage : prévu début 2018

Dépôt Candidature : avant le 30/09/2017

Les candidatures seront étudiées par l'ADDEAR et le responsable du projet global. Natura scoop se garde un droit de refus d'hébergement.

Informations : Plus d'information auprès de Marion : addear69.eta@gmail.com Formation en route vers le test organisée par l'ADDEAR69.

Projet porté par :

et soutenu par